



l'ESS au défi du vieillissement démographique

# Monographie

# Les Intergénéreux

Le service civique contre l'isolement des personnes âgées

Un Programme national d'Unis-Cité, association précurseur du service civique, ciblant les personnes âgées isolées

La solidarité intergénérationnelle pour contribuer à retarder la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile

Une expérimentation en EHPAD

Un essaimage en cours









## Genèse du projet

## Unis-Cité, association pionnière du service civique en France

L'association Unis-Cité est née en 1994 de la rencontre entre une jeune diplômée de Yale, Lisbeth Sheperd, et de trois étudiantes de l'ESSEC (Ecole supérieures des sciences économiques commerciales), Marie Trellu-Kane, Anne-Claire Pache et Julie Chénot. S'inspirant des réalisations de l'association américaine « City Year », l'ambition des quatre fondatrices est de développer en France une développement organisation pour le l'engagement volontaire des jeunes dans des missions d'intérêt général.

Lors des premières années d'activité, le financement des missions d'Unis-Cité est essentiellement assuré par le mécénat d'acteurs privés, notamment la fondation Macif et Schneider Electric, et par les collectivités locales. Mais l'objectif est de susciter, en France, une implication de la puissance publique analogue à celle qu'avait réussi à impulser City Year aux Etats-Unis en 1993, lorsque l'association avait joué un rôle d'inspirateur puis de partenaire majeur de l'Etat fédéral dans le lancement du programme AmeriCorps en faveur de la mobilisation de jeunes volontaires dans le cadre d'actions de solidarité.

L'action de l'équipe dirigeante d'Unis-Cité en faveur du renforcement des moyens alloués par la puissance publique au développement volontariat des jeunes connait l'un de ses premiers aboutissements avec l'instauration du service civil volontaire en 2006, dans le cadre de la loi sur l'égalité des chances promulguée suite aux émeutes urbaines. Ce dispositif est calqué sur le modèle d'engagement volontaire précédemment élaboré par Unis-Cité: il a pour public-cible des individus âgés de 16 à 25 ans, sans qualification particulière, souhaitant s'investir, durant une période de 6 à 12 mois, dans une mission d'intérêt général. Il prévoit que l'Etat prenne en charge, sur une base de 870 euros par personne, 90% de l'indemnité des jeunes (environ 500 euros), leur couverture sociale, retraite comprise, et qu'il verse une subvention de 175 euros par mois à l'association pour leur encadrement.

Dans un premier temps, le budget alloué par la puissance publique au dispositif ne permet toutefois de financer que 2 500 volontaires, au lieu des 10 000 annoncés. Mais, fruit du lobbysme de l'équipe dirigeante d'Unis-Cité, relayé par d'importants acteurs du monde associatif dont la Croix-Rouge et la Ligue de l'enseignement, ce dispositif est étendu et généralisé en mai 2010. Pilotée par Martin Hirsch, nommé en 2009 Haut-Commissaire à la Jeunesse, la mise en œuvre d'un service civique d'ampleur nationale s'appuie notamment sur l'Agence nationale du service civique. Grâce à l'encadrement de cette structure dont la fonction est de distribuer des agréments aux organisations, collectivités territoriales ou associations, proposant des missions volontaires, 10000 candidats s'impliquent, dès l'année 2010, dans des missions se situant dans les domaines de l'éducation, de la solidarité, de la santé, de la culture et des loisirs, de l'environnement, du développement international et humanitaire, de la mémoire et de la citoyenneté, des sports, et de l'intervention d'urgence en cas de crise.

En 2014, l'objectif initialement fixé d'accueillir 75 000 volontaires n'avait toutefois pu être atteint. Suite aux évènements de janvier 2016, le gouvernement a annoncé la nécessité de rendre accessible l'engagement dans le cadre d'un service civique à tout jeune qui en fait la demande.

#### « Les Intergénéreux » :

# la construction d'un programme national à partir de programmes locaux et dispersés

La mise en œuvre progressive d'une politique publique d'ampleur nationale autour du service civique a conduit Unis-Cité, à donner une nouvelle ampleur à ses activités, notamment en lançant des programmes à l'échelle nationale. La formule est développée à partir de 2008 dans le but de se positionner sur les grandes causes nationales. Le premier programme national, Médiaterre, a pour objet la lutte contre la précarité énergétique qui touche près de 4 millions de foyers, par la formation aux écogestes.







Lancé en octobre 2014, le programme national «Les Intergénéreux» a pour objectif la lutte contre l'isolement des personnes âgées au moyen de la solidarité intergénérationnelle. Il prévoit la réalisation de visites, par de jeunes volontaires en service civique, à des personnes âgées isolées habitant à domicile. Ce programme consiste en une refonte et en une extension, dans le cadre d'un programme national, de précédents programmes initiés par Unis-Cité dans le domaine de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, l'un des tous premiers à avoir été investi par les volontaires encadrés par l'association. Dès 1995, des visites de convivialité au domicile des personnes âgées avaient, en effet, été initiées. Une première mission nationale, intitulée «Passeurs de Mémoire», avait ensuite été lancée en 2008, qui donnait un contenu plus thématique aux précédentes visites de convivialité, en les centrant sur la construction de relations intergénérationnelles à travers des collectes des mémoires des personnes âgées par des jeunes. Cette démarche s'était à son tour enrichie d'actions centrées sur la découverte des nouvelles technologies et des outils numériques. En 2014, elle avait mobilisé 1872 volontaires et, ayant touché près de 10 000 personnes âgées, avait contribué à faire reconnaitre Unis-Cité comme une association très impliquée dans la réponse aux enjeux du vieillissement démographique liés à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Dans la lignée de l'action d'Unis-Cité dans ce domaine, le programme «Les Intergénéreux» n'a pas vocation à agir sur un facteur isolé, ayant pu avoir été identifié comme la cause principale de l'isolement d'une personne. Dans une approche plus globale, il cherche à renforcer les liens sociaux et familiaux de la personne visitée ainsi que son intégration à un réseau de professionnels de l'accompagnement et, plus largement, à redonner à cette personne l'envie d'être active et entreprenante. Il part ainsi d'une conception élargie de l'isolement, incluant notamment des critères psychologique permettant de prendre en compte certaines situations de rupture (veuvage, perte de mobilité, éloignement de leur famille, etc.).

## Description de l'activité

# Le public cible : des personnes âgées autonomes mais isolées

Dans le cadre du programme « Les Intergénéreux », des jeunes volontaires en service civique, encadrés par les équipes d'Unis-Cité, réalisent des visites au domicile à des personnes âgées isolées en ayant fait la demande.

Le programme cible en premier lieu les personnes autonomes dans les actes de leur vie quotidienne (GIR 5 et 6 selon la classification de la grille nationale AGGIR). Il prévoit que chaque personne âgée reçoive, chaque semaine et pendant une période pouvant aller jusqu'à 8 mois, les visites successives de deux volontaires agissant en binôme.

Afin de devenir bénéficiaire de ce programme, les personnes âgées ou leur famille peuvent entreprendre une démarche directe auprès d'Unis-Cité. Les acteurs de l'accompagnement des personnes âgées (CLIC, structures de services à domicile, Maison des Seniors, etc.) jouent néanmoins souvent le rôle de relais entre de potentiels bénéficiaires du programme et Unis-Cité.

## Les objectifs des visites

Lors de la première visite, la personne âgée est accompagnée par l'un de ses proches. Un premier échange avec le volontaire s'organise autour d'un questionnaire, qui permet à la personne âgée d'exprimer ses envies et ses attentes à partir desquelles fixer les objectifs de rendez-vous hebdomadaires, d'une durée de 1h30.

Ces objectifs doivent rejoindre les grands axes autour desquels s'organise le programme «Les Intergénéreux » :

- Développer le bien-être de la personne âgée. La visite peut alors être organisée autour d'activités partagées par le volontaire et la personne âgée (recueil d'expériences de vie, jeux de simulation de la mémoire, sensibilisation à des gestes quotidiens préservant forme et motricité, promenades, etc.).
- Favoriser la participation à la vie sociale de la personne âgée, et la réinsérer dans un réseau relationnel. Cela passe par l'organisation de temps





isolement.



d'échanges et d'animations collectives réunissant plusieurs personnes accompagnées, ou par la participation à des temps collectifs existant à l'extérieur (repas d'aînés, animations, goûter avec les enfants d'un centre de loisirs, etc.). Le volontaire peut également accompagner la personne âgée dans le cadre d'événements culturels, sportifs et de loisirs, ou de visite familiale. Sur ce plan, le développement de leur mobilité, notamment en milieu urbain, est un objectif majeur. Il appartient alors au volontaire d'aider la personne âgée dans les déplacements sollicitant l'emprunt des transports en commun ou

encore de mobiliser un moyen de transport adapté.

Le défi est également d'aider la personne âgée à

rompre les freins psychologiques à sa mobilité

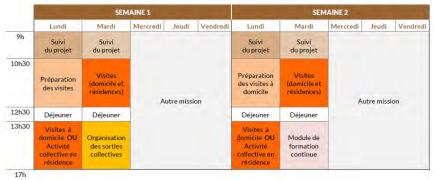
lorsque ceux-ci sont une cause majeure de son

Fauoriser l'accès de la personne âgée à l'information et développer sa compréhension du monde actuel. La lecture et les échanges autour de l'actualité, l'apprentissage à l'utilisation de logiciels d'appels téléphoniques et vidéo par Internet pour communiquer avec leurs proches, la découverte tablette numérique d'une ou l'accompagnement à la médiathèque et dans les lieux culturels, sont autant d'activités rendant possible l'interaction de la personne âgée avec un environnement en transformation. Contribuer à la réduction de l'exposition de la personne visitée aux risques de chutes à domicile, et des possibilités de uoir advenir des accidents domestiques. Cela passe notamment par le renforcement de l'information des personnes âgées sur l'accès aux droits et services, par l'organisation de réunions d'information et de sensibilisation sur le risque de chutes à domicile faisant intervenir les acteurs spécialisés du territoire ou encore par le repérage des risques au domicile en collaboration avec des professionnels.

## L'encadrement et le suivi des volontaires

Le recrutement, l'encadrement et le suivi des volontaires sont réalisés au sein de l'antenne locale d'Unis-Cité que compte chacune des villes où l'association est implantée. Des coordinateurs d'équipes, professionnels salariés d'Unis-Cité, souvent issus de structures d'éducation populaire, y encadrent les jeunes volontaires. En moyenne, chaque coordinateur d'équipes a sous responsabilité environ 24 jeunes, c'est-à-dire trois équipes de 8 volontaires. Au sein de chaque équipe, sont constitués des binômes, chaque binôme se voyant attribuer deux personnes âgées à suivre. Chaque volontaire est impliqué, en parallèle, dans une mission portant sur un autre thème (environnement, handicap, intégration scolaire, etc.). Aucun contrat officiel n'est signé entre Unis-Cité et le jeune volontaire, mais les deux parties s'engagent autour d'un accord moral. Durant la période de leurs missions, les jeunes volontaires reçoivent, outre les deux formations obligatoires prévues par le dispositif du Service civique (la Formation civique et citoyenne et l'Accompagnement au projet d'avenir), une formation spécifique au programme Intergénéreux ».

Cette formation, réalisée par des professionnels du secteur gérontologique, a pour objectif de leur permettre d'intervenir auprès de ce public et de les orienter vers des services. Elle consiste en une découverte des professionnels et des structures impliquées dans l'accompagnement des personnes âgées sur le territoire concerné, en une sensibilisation aux phénomènes psychologiques et pathologiques liés au processus de vieillissement, et en une mise en réflexion des représentations sociales liées à la vieillesse.







Dans certains des territoires où a été mis en œuvre le programme, cette formation initiale peut se poursuivre dans le cadre d'une formation continue (temps d'échanges de pratiques avec des professionnels, participation à des conférences, etc.).

#### L'évaluation du suivi

#### Les volontaires

Les volontaires tiennent chacun un « passeport de suivi », dans lequel ils inscrivent les objectifs définis avec les personnes visitées, puis le contenu de chacun des visites, les changements survenus chez les personnes suivies, les éventuelles difficultés rencontrées et le cas échéant, les points de suivi à partager avec les partenaires.

Ce livret sert également de support aux réunions de régulation pilotées par le Coordinateur d'équipes. Les volontaires sont également impliqués dans des groupes de suivi organisés par les antennes locales d'Unis-Cité, afin d'échanger sur leurs expériences et

préparer leurs visites.

## Les personnes âgées

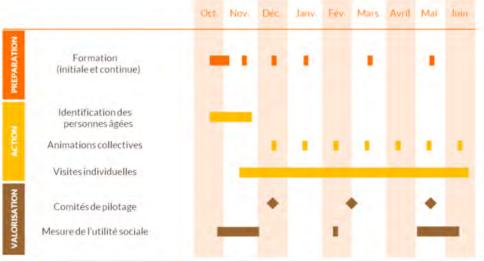
A la fin de chaque mission, les personnes suivies remplissent un questionnaire permettant d'évaluer le bénéfice qu'elles ont tiré de cette mission de suivi.

Une personne âgée qui le souhaite peut, une fois la première expérience terminée, solliciter la constitution d'un nouveau binôme de suivi. Néanmoins, la réussite du programme réside dans la construction de nouveaux liens de sociabilités pérennisant l'éloignement du sentiment d'isolement permis par les visites des volontaires dans le cadre du programme.

## « Les Intergénéreux » en EHPAD : une expérimentation

« Les Intergénéreux » est au départ un programme destiné à l'accompagnement de personnes âgées isolées vivant à leur domicile. Si les établissements pour personnes âgées y sont indirectement impliqués (notamment par le biais d'activités destinées à permettre aux personnes suivies de créer des liens avec les résidents de ces établissements, et ainsi de dédramatiser leurs représentations de ces derniers), l'adaptation du programme à un public constitué de résidents d'EHPAD, dont la perte d'autonomie est plus marquée (GIR 4), n'en est actuellement qu'au stade de l'expérimentation.

Cette expérimentation est réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation des Caisses d'Epargne pour la Solidarité (FCES, qui apporte par ailleurs un soutien financier au programme, voir infra), au sein des EHPAD dont elle est gestionnaire et avec les directeurs d'établissements concernés. Les jeunes volontaires s'impliquent deux jours par semaine et pendant 8 à 12 mois dans l'accompagnement individualisé d'un résident. Ils peuvent l'initier aux nouvelles technologies, lui lire la presse, l'accompagner dans des promenades à l'extérieur, encore l'assister dans ses personnelles. Trois établissements de la Fondation ont initié la démarche en 2014, puis douze autres s'y sont engagés en 2015.







Des retours d'expérience sont actuellement collectés pour tirer les premières conclusions de ces expérimentations de l'extension du dispositif de service civique à des établissements médicalisés pour personnes âgées, notamment sur le plan de leur complémentarité avec les autres dispositifs existants et le personnel déjà impliqué dans ce type de structures. A partir de ces éléments, Unis-Cité et Monalisa mèneront des actions visant à conduire des

établissements pour personnes âgées à développer

le recours au service civique. Cela passe également

Les premières évaluations du programme

par la sensibilisation des pouvoirs publics.

## Données chiffrées

En 2014-2015, le programme a mobilisé 420 volontaires, impliquant 22 antennes Unis-Cité en France:

- Ile-de-France : Ermont (95)- Alsace : Strasbourg, Mulhouse- Zones Est : Dijon, Reims, Metz

- NPDC: Lille, Lens, Dunkerque, Valenciennes, Calais

- Aquitaine : Bordeaux, Pau
- PACA : Marseille, Nice
- Midi-Pyrénées : Toulouse
- Poitou-Charentes : Angoulême
- Zone Ouest : Angers

- Zone Odest . Angers

- Rhône-Alpes : Chambéry, Lyon, Saint-Etienne, Valence

Sur la base de l'année 2014-2015, des hypothèses d'extensions du programme ont été formulées pour les années suivantes:

- pour 2015-2016, 500 volontaires, 25 antennes, 5000 personnes touchées dont 750 visitées
- pour 2016-2017, 600 volontaires disséminés dans 30 antennes locales et permettant de toucher 6000 personnes âgées dont 900 personnes visitées sont espérés.

Concernant les personnes visitées, elles ont entre 80 et 90 ans, la moyenne d'âge des bénéficiaires du programme est de 84 ans. Il s'agit en majorité des femmes.

L'expérimentation d'une méthode d'évaluation inclusive

Une méthode d'évaluation collective des effets du programme a été expérimentée à Lens. Elle se veut tout à la fois outil de mobilisation collective des jeunes dans leur mission et outil de mesure de l'impact de leur action.

Cette méthode d'évaluation a d'abord été développée et testée en Nord-Pas-de-Calais. Avec l'appui d'une sociologue, cette méthode a pour ambition d'impliquer l'ensemble des parties-prenantes du programme: ses bénéficiaires et les volontaires en service civique, mais également les partenaires opérationnels. Il s'agit d'une démarche de mesure de l'utilité sociale, permettant d'identifier les apports du programme non seulement aux bénéficiaires mais également à la société dans son ensemble, et de montrer l'apport spécifique des méthodes déployées par Unis-Cité en comparaison des autres formes de service civique.

L'expérimentation à Lens a consisté à réaliser un sondage auprès de 70 personnes visitées. 97% se disent satisfaites ou très satisfaites, et 77% continuent à recevoir des visites de volontaires. 81% pensent avoir transmis des choses aux volontaires, 58% disent avoir plus le moral depuis les visites, 30% disent ne plus se sentir seuls face à la vieillesse, et 40% disent avoir appris de nouvelles choses. Les sondages réalisés ont donc permis de conclure à une relative réussite, et à mettre en avant la réelle plusvalue du programme: le lien de confiance établi entre le jeune volontaire et la personnes visitée, cette dernière valorisant beaucoup cette relation non médicale, gratuite et désintéressée.

Il en ressort également que des progrès restent à faire dans l'inclusion des jeunes au sein du chaînage entre les acteurs de l'accompagnement.

## Organisation et mode de gouvernance

Si le recrutement des volontaires et l'organisation des visites est entièrement porté par Unis-Cité, le programme «Les Intergénéreux» s'étoffe de dimensions multi-partenariales, mises en œuvre à la fois sur le plan national et à l'échelle locale.





\_\_\_\_\_

#### Un Comité national de partenaires

Afin de réaliser un premier point d'étape concernant le programme et d'envisager les axes stratégiques qu'il convient de développer, la structuration d'un Comité national a été imaginée.

Trois types d'acteurs y sont intégrés:

- des partenaires institutionnels, comme Monalisa
- des partenaires experts, mobilisés plus ponctuellement pour accompagner le développement d'une facette spécifique du projet. L'association AGIR ABCD a par exemple été mobilisée sur l'axe « prévention contre les risques à domicile et de chute ».
- des partenaires financiers, publics comme privés.

## Des Comités de pilotage locaux

A chaque lancement du projet sur un nouveau territoire, Unis-Cité cherche à initier puis à animer une dynamique partenariale, préalablement au déploiement de l'action des volontaires. Des Comités de pilotage locaux sont ainsi constitués et animés par les antennes locales d'Unis-Cité.

Ces Comités de pilotage se réunissent de deux à cinq fois durant l'année de service civique. Ils peuvent mobiliser CCAS et CIAS (Centre communal/intercommunal d'action sociale), CLIC (Centre local d'information et de coordination), CODERPA (Comité départemental des retraités et personnes âgées), ARS (Agence régionale de santé), Conseils généraux et régionaux, bailleurs sociaux, opérateurs de transports en commun, caisses de retraite, associations d'aide à domicile, foyers-logements, médiathèques, etc.

L'un des objectifs de cette coopération territoriale est de permettre de mieux repérer les personnes âgées pouvant bénéficier du programme. En effet, même si elle peut mener des actions de communication via des publications locales, Unis-Cité ne peut à elle seule porter cette dimension du projet. Cette coopération doit également permettre d'intégrer les jeunes en service civique à la chaîne des acteurs de l'accompagnement des personnes âgées, et notamment de préciser le périmètre et la nature de

leur action vis-à-vis de celle des travailleurs sociaux ou des professionnels de l'aide à domicile. Sur certains territoires, les partenariats qui sont noués avec des structures locales permettent également d'assurer un relais pendant les mois d'été.

La mise en œuvre de ces Comités de pilotage représente une nouveauté pour les antennes territoriales d'Unis-Cité, qui doivent passer d'une logique d'intermédiation (mise à disposition de jeunes auprès de structures) à des logiques d'animation de dynamiques multi-partenariales. Cette problématique concerne surtout les antennes les plus petites, où le rôle du coordinateur est à la fois de gérer les équipes de volontaires et de nouer des partenariats avec des acteurs intervenant dans le champ de l'accompagnement des personnes âgées.

La mise en place de ces Comités de pilotage fait également intervenir les directions régionales d'Unis-Cité. Leur rôle est de réfléchir à la transposition territoriale des dynamiques multi-partenariales mises en place au niveau national par les équipes d'Unis-Cité, notamment dans le cadre de chacun des programmes nationaux initiés depuis 2008. Ainsi le partenariat avec Malakoff Médéric noué par les équipes dirigeantes des deux organisations autour des «Intergénéreux» se double-t-il, à l'échelle régionale, d'une collaboration sur le plan opérationnel. Les importants réseaux régionaux de Malakoff Médéric viennent en appui des antennes régionales d'Unis-Cité, un référent Malakoff Médéric étant nommé pour suivre le partenariat au niveau local. Son rôle consiste à faciliter la rencontre avec d'autres partenaires, mais également à contribuer à l'identification des personnes âgées potentiellement bénéficiaires du dispositif, ou à intervenir dans le cadre de la formation des jeunes volontaires.

#### Modèle socio-économique

# Eléments généraux sur le modèle économique d'Unis-Cité

Unis-Cité est désormais présente dans 50 villes à travers son réseau de plusieurs centaines d'associations et de collectivités partenaires. Elle emploie plus de 200 salariés. Depuis sa création en







1994, Unis-Cité a mobilisé 12 500 jeunes, dont 1800 au cours de l'année 2015.

Le budget d'Unis-Cité, d'un peu plus de 6 millions d'euros, est alimenté pour plus de la moitié par les subventions publiques, et pour le tiers par le mécénat d'entreprise.

# L'indemnisation des volontaires en service civique : une prise en charge par l'Etat

Les dernières lois relatives au service civique prévoient que l'Etat prenne directement en charge 90% de l'indemnité des jeunes (environ 500 euros). Le reste à charge pour Unis-Cité est donc d'environ 50 euros, cette indemnité étant complétée par des avantages en nature (tickets restaurant, titres de transport, etc.).

L'Etat verse en outre à l'association porteuse du dispositif une subvention de 175 euros par mois et par volontaire, au titre de la prise en charge et du suivi administratifs.

L'essaimage du programme sur de nouveaux territoires: des financements privés pour l'amorçage et des fonds publics pour la pérennisation

"Les Intergénéreux" suscite des dépenses que l'association engage en fonds propres, que cela soit lié au lancement du programme sur un nouveau territoire ou aux activités de coordination internes aux équipes d'Unis-Cité qu'il implique.

Malakoff Médéric subventionne le programme au titre de son action sociale. La Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité et, plus récemment, la Fondation Monoprix, ont également engagé des financements. Avec ces partenaires, les équipes dirigeantes d'Unis-Cité ont réussi à mettre en place des soutiens pluriannuels, triennaux, permettant de pérenniser les fonds propres dédiés à la mise en œuvre du programme.

Certains partenariats noués au niveau local permettent également de financer le lancement des « Intergénéreux » sur un territoire. C'est ainsi le cas dans le Nord, où un groupe mutualiste local, regroupant les mutuelles des anciens mineurs, soutient le programme au titre de sa politique d'action sociale.

Ces fonds privés permettent notamment de financer l'amorçage du projet, et rassurent les collectivités territoriales concernant le degré de prise de risque relatif au financement d'un tel projet. En effet, le modèle économique du programme repose sur une hybridation progressive des ressources financières, le financement privé devant diminuer en proportion du renforcement du financement public. Le financement du programme «Les Intergénéreux» a vocation à être de plus en plus assumé par les collectivités, et notamment les Conseils généraux, soit sur leurs fonds directement dédiés aux axes du projet (correspondant, pour "Les Intergénéreux", aux politiques du vieillissement), soit plus globalement aux fonds fléchés sur le domaine d'action d'Unis-Cité, les « politiques de la jeunesse ».

# Perspectives de développements et d'essaimage

Le programme est actuellement en cours d'essaimage. Il doit se nourrir des retours d'expérience concernant non seulement les outils d'accompagnement des personnes âgées expérimentés, mais également les outils ayant permis la mise en place de dynamiques multipartenariales.

Un premier volet de développement est l'intégration au sein du programme de nouvelles activités collectives et de nouvelles thématiques. La nutrition à domicile ou encore la gestion des conflits en établissements sont notamment concernés.

Un second volet est l'essaimage, au-delà du programme porté par Unis-Cité, des missions de service civique sur la thématique de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Pour Unis-Cité, il s'agirait ainsi d'accompagner les structures souhaitant recruter, former et accompagner des jeunes volontaires. Le partenariat noué avec (Mobilisation MONALISA nationale l'isolement des Âgés) doit jouer, sur ce plan, un rôle central. Après avoir signé la Charte MONALISA en décembre 2014, Unis-Cité compte en effet sur cette coordination nationale et sur ses relais territoriaux pour développer l'offre en missions de service civique du même ordre, pouvant être proposée par des structures comme les EHPAD, les associations de





solidarité intergénérationnelle, ou encore les CLIC, les centres sociaux ou les CCAS.

Menées de manière distincte du programme à proprement parler, ces expérimentations impliquent pour Unis-Cité de développer une activité d'accompagnement, non plus des jeunes volontaires, mais des structures proposant des missions de service civique, sur les aspects pratiques liés à la mise en œuvre d'un tel dispositif (formations obligatoires, portage administratif). expérimentations sont en cours de réalisation dans le cadre du partenariat entre Unis-Cité et MONALISA en PACA et en Bourgogne, où un coordinateur territorial, salarié d'Unis-Cité, a pour rôle de proposer à des structures de prendre des jeunes en service civique. Une expérimentation similaire est menée en Bretagne par MONALISA, mais en partenariat avec l'Union française des centres de vacances et de loisirs et non pas auec Unis-Cité.

Cela rejoint une stratégie plus globale de l'association, qui a notamment accompagné la mise

en œuvre progressive d'une politique publique d'ampleur nationale autour du service civique. En effet, afin d'éviter son institutionnalisation en une simple antenne de l'Agence nationale du service civique, l'association a diversifié ses activités. développant une offre d'accompagnement destinée aux structures proposant des missions de service civique. Les conseils généraux font souvent appel aux chargés de mission d'Unis-Cité lorsqu'une association de leur département veut accueillir de jeunes volontaires, tandis que l'Agence nationale du service civique confie à l'association la formation des tuteurs des jeunes, en binôme avec la Ligue de l'enseignement. Une association sœur, Unis-Cité bis, a été créée pour accompagner et outiller les nouveaux utilisateurs du service civique, en leur proposant notamment des services « clés en main » s'agissant du recrutement des volontaires comme du portage juridique du dispositif. Les dirigeants ont également en projet un essaimage européen du dispositif dans le cadre d'un «Erasmus service civique ».■

février 2016